



UNAFAM - ESSONNE

Bulletin d'informations

Édito

Un autre regard



Souvenirs de vacances...

J'espère que, pendant la période estivale, vous avez pu prendre, malgré la maladie et les préoccupations qu'elle engendre, quelques jours de « vrai repos ». C'est maintenant l'heure de la rentrée ... essayons donc de voir ensemble ce que nous réservent les mois qui viennent.

Dans l'Essonne nos regards se tournent d'abord vers la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dont nous suivons avec beaucoup d'intérêt et un brin d'impatience la mise en place progressive. Nous avons eu la confirmation que les deux représentants de l'Unafam siègeront à la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie). Ils agiront pour que soient prises en compte, dans l'étude des dossiers, les spécificités du handicap psychique. Nous sommes également prêts à participer, avec nos partenaires, à la nécessaire création d'un dispositif d'évaluation du handicap psychique, dont la mise en place effective constitue une des difficultés majeures à surmonter dans le fonctionnement des MDPH.

Afin de vous informer sur cette nouvelle instance, une partie de ce bulletin lui est consacré. Nous souhaitons la présence d'un représentant de la MDPH pour répondre aux questions que vous vous posez sur son fonctionnement lors de notre Assemblée départementale du

Suite de l'édito page 2

Sommaire:	Page
- La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées	2/3
- XXXIX ^{ème} Congrès de l'Unafam	3
- Le déni de la maladie psychique	4
- Résultats des recherches au CHU de Créteil	4
- Ouverture de la bibliothèque	4
- Appel à bénévoles	4
- La cellule d'alerte de Courcouronnes	5
- Journée de Beaugard	6
- Rappel pour le «café-rencontre»	6
- Naissance de Djibril	6
- Agenda Unafam	7
- Des nouvelles de l'Oasis	7
- Le Coin de l'ALVE	8
- Permanences, représentation et composition du bureau	8

à vos agendas



18 novembre 2006

Assemblée annuelle de la section de l'Unafam Essonne
Salle Guy Vinet à Palaiseau (voir page 3)

22 novembre 2006

Présentation du résultat des recherches menées au CHU de Créteil (voir page 4).

26 et 27 janvier 2007

XXXIX Congrès de l'Unafam
«Les nouvelles actions de l'Unafam»
Cité des sciences, Porte de la Villette - Paris

Edito suite

samedi 18 Novembre, salle Guy Vinet à Palaiseau. Nous espérons que vous serez nombreux à cette manifestation qui nous permet de nous retrouver une fois dans l'année.

Nos regards se tournent ensuite vers le Conseil Général qui va rendre public, en fin d'année, le Schéma Départemental en faveur des Adultes Handicapés pour la période 2006 – 2011. Nous avons activement participé aux réflexions des différents groupes de travail de ce schéma et nous espérons que le Département de l'Essonne va continuer sa politique d'équipement en structures d'accueil et services d'accompagnement au profit, notamment, des personnes en situation de handicap psychique.

Vous noterez également que le prochain Congrès de l'Unafam se tiendra à Paris les 26 et 27 Janvier 2007. Nous espérons que les Essonniens seront nombreux à participer à cette manifestation qui abordera des sujets comme la présence de l'Unafam dans les MDPH, le délicat sujet de la collaboration familles-soignants, la recherche médicale et l'action de l'Unafam auprès des plus jeunes.

Enfin, après une interruption estivale, l'équipe de l'Unafam Essonne est à nouveau « opérationnelle ». Toutefois, suite à un « heureux événement », notre psychologue chargée de mission, Charlotte Paulze, sera absente jusqu'à la mi-février. Elle va nous manquer ainsi qu'aux familles en difficulté qu'elle soutenait. Les bénévoles de l'association vont tout faire pour atténuer les conséquences de son absence mais, malgré cela, les horaires de nos permanences à Palaiseau devront être réduits.

Je renouvelle donc, lors de cette rentrée chargée, mon appel à des bénévoles qui pourraient donner un peu de leur temps pour l'association.

Bon courage à tous.

La Maison Départementale Pour les personnes Handicapées MDPH

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) est une des principales novations apportées par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'idée génératrice de cette institution est de rendre effectives les mesures instituées en les rendant accessibles aux personnes concernées. Le nombre et la variété des acteurs intervenant dans le financement des aides, la complexité des procédures appelaient déjà à une refonte d'organisation. Mais la mutation de la politique envers les personnes handicapées, visant à les placer au centre du dispositif, imposait cette création d'un lieu unique regroupant tous les services permettant aux personnes handicapées d'accéder aux ressources auxquelles elles ont droit.

Le principe retenu est donc de regrouper en un même lieu ces différents services, et les personnels qui les composent, dépendant d'administrations diverses, et de créer les conditions d'un accueil adapté et efficace du public concerné.

Le magazine « **un autre regard** », dans son numéro 2-2006, consacre plusieurs pages à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), auxquelles on pourra se reporter avec profit. Il développe en particulier les 8 missions qui lui sont confiées, en pointant les particularités qui devront être développées au profit du handicap psychique. Elles sont ici simplement listées :

- Mission générale de communication pour faire connaître les droits des personnes.
- Accueil et information des personnes concernées et de leurs proches.

- Aide à la formulation du projet de vie, c'est à dire à l'expression personnelle des besoins.

- Mission d'évaluation, qui vient compléter ou modifier le projet de vie proposé.

- Elaboration du plan personnalisé de compensation.

- Création de droits, notion importante pour les personnes handicapées psychiques, dont les incapacités sont réelles, et nécessitent des accompagnements très individualisés.

- Suivi après décisions.

- Conciliation et médiation.

En Essonne la mise en place pratique de la MDPH est en cours depuis plusieurs mois.

Monsieur Philippe GROLLEMUND en est le directeur, assisté par Pascale PREVOTEL, directrice adjointe.

La MDPH est, selon les termes de la loi, régie par un Groupement d'Intérêt public (GIP), réunissant les représentants de l'état, du conseil général, des différents financeurs et des partenaires associatifs. L'organe de gestion en est une commission exécutive, présidée par le président du Conseil général. L'UNAFAM y est représentée en Essonne par Philippe HARGOUS.

Parmi les mesures d'organisation les plus pressantes figurent :

- La constitution de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA), remplaçant à la fois la CDES et la COTOREP. Ceci est fait et la Commission dans sa nouvelle forme est désignée et siège désormais régulièrement. Deux représentantes de l'UNAFAM y participent en Essonne, Claire BUSSON et Micheline Huilizen.

MDPH suite

- L'implantation de la MDPH est prévue dans un immeuble situé à Evry, en cours d'aménagement.

- Les personnels affectés à la MDPH, actuellement répartis dans leurs administrations respectives y seront rassemblés, et quelque peu renforcés pour faire face à l'expansion des missions de l'organisme.

Les représentants de l'UNAFAM, tant à la commission exécutive que dans la CDA, auront à imposer dans les faits une reconnaissance des droits des personnes handicapées psychiques, désormais reconnus dans les textes. Ceci n'est pas acquis, compte tenu de la méconnaissance de ce domaine et des difficultés à cerner les contours des besoins, d'ailleurs fluctuants, des personnes concernées. De

ce fait l'UNAFAM milite pour développer les moyens d'évaluation de ces besoins, en s'appuyant sur son concept des six éléments à satisfaire : la continuité des soins, des ressources de vie minimales, un logement, un accompagnement humain adapté, une protection juridique éventuelle, une recherche d'occupation ou d'activité professionnelle si possible.

XXXIX^{ème} Congrès de l'UNAFAM «Les actions nouvelles de l'UNAFAM

Depuis la reconnaissance du handicap psychique par la Loi du 11 février 2005, l'action de l'Unafam se développe, désormais, dans un cadre élargi. Cette responsabilité institutionnelle l'oblige à participer activement aux instances de décision en place et à prendre position de plus en plus souvent sur des sujets qu'elle doit, naturellement, avoir étudiés collectivement au préalable.

C'est pourquoi vous êtes invités à vous inscrire pour participer au congrès qui se tiendra à la Cité des Sciences, Porte de la Villette à Paris, les 26 et 27 janvier 2007.

Retrouver les bulletins d'inscription auprès de la délégation de l'Essonne.

Les thèmes abordés lors de ce congrès sont les suivants:

Vendredi 26 janvier matin :

1 - La promotion de la recherche en santé mentale : une urgente nécessité.

Vendredi 26 janvier après-midi :

2 - Même si elle est parfois difficile, la collaboration entre les familles et les soignants doit toujours exister.

Samedi 27 janvier matin :

3 - Les perspectives pour étendre l'action de l'Unafam auprès des plus jeunes seront présentées afin d'accélérer la mise en œuvre de mesures adaptées.

Samedi 27 janvier après-midi :

4 - la présence de l'Unafam dans les Maisons Départementales des Personnes Handicapées va être déterminante. Il importe que chacun en prenne conscience et participe à l'action collective.

Assemblée annuelle des adhérents de l'Unafam Essonne

Retenez dès à présent cette date :

samedi 18 novembre 2006 à 14h30

La réunion annuelle des adhérents de l'Unafam Essonne se tiendra ce jour là.

A Palaiseau, salle Guy Vinet - place Salvador Allendé

L'ordre du jour comprendra notamment:

- point sur les actions du 91 ;
- point sur l'application de la loi du 11 février 2005 ;
- projets d'action de l'année à venir ;
- informations sur le fonctionnement de la MDPH ;
- Semaine d'Information sur la Santé Mentale 2007 qui aura lieu du **19 au 25 mars 2007** et aura pour thème : «**l'adolescents : citoyens en devenir**»

Dernière minute...

- Christine LOOTENS est nommée représentante de l'Unafam au Conseil d'administration de l'hôpital d'Orsay.

___o___

Lors de l'assemblée extraordinaire de l'Unafam le 27 septembre, le changement de dénomination a été entériné et devient:

Union nationale de familles ou amis de personnes malades et handicapées psychiques

Problèmes liés au déni de la maladie

Dans le Bulletin UNAFAM-ESSONNE INFO de mai 2006 (-2-2006 page 9), je témoignais de la situation difficile rencontrée avec un fils qui n'a jamais voulu admettre sa maladie psychique, avec les handicaps qui en découlent. Il ne reçoit donc aucun traitement, n'est pas reconnu handicapé... et pourtant ! Parmi les conséquences, ses problèmes d'insertion professionnelle et sociale n'ont jamais pu se régler jusqu'à présent ni, bien sûr, sa situation financière. Certes il n'est ni violent ni dangereux pour la société, mais je n'ose pas imaginer ce qu'il serait devenu s'il n'était pas aidé sur le plan familial.

Comme il n'est malheureusement pas seul dans ce cas, je propose que les familles rencontrant des problèmes liés au déni se rejoignent afin de voir ensemble comment avancer dans leur solution.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'appeler au :

Siège de l'UNAFAM-Essonne
Tél. 01 64 46 96 21

le mardi de 14 h 30 à 16 h 45
(demander Mme LOOTENS)

le jeudi de 14 h 30 à 16 h 45
(demander Mme LACHENE).

Nous prions les personnes qui ont déjà laissé un message sur le répondeur et qui n'ont pas été rappelées de nous excuser : une mauvaise audition des numéros de téléphone et la perturbation des absences de l'été en sont la cause. Nous les remercions de bien vouloir rappeler selon les indications ci-dessus.

Agnès LACHENE (septembre 2006)

Une pensée...

...pour le 1er anniversaire de la disparition de Marc BUI VAN et nos condoléances à M. et Mme TOMI qui viennent de perdre leur fils.

Ouverture de la bibliothèque

Avec la nouvelle rentrée scolaire 2006, du nouveau aussi au bureau Unafam Essonne à Palaiseau

Une bibliothèque s'organise : ouverte aux adhérents tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 14h30 à 16h30, elle permet l'accès à une bonne centaine de livres ayant trait aux maladies psychiques (témoignages, vulgarisation, études, guides, romans et même BD).



Vous y serez accueillis avec plaisir et toutes vos suggestions seront les bienvenues. Chacun, dans son coin, a eu l'occasion de consulter et de lire des documents qui peuvent intéresser d'autres familles. Faisons en sorte que cela soit possible.

A bientôt au 4 de la rue d'Ardenay.

Lyndsey Standley

Recherche ... de bénévoles



Les difficultés rencontrées pour trouver suffisamment de bénévoles disponibles pour assurer les permanences nous incitent à rechercher des personnes qui pourraient donner un peu de leur temps à l'Unafam. Nous recherchons notamment une personne qui pourrait assurer quelques heures de secrétariat chaque semaine.

Le travail au bureau se fait toujours dans la bonne humeur...

Résultats des Recherches menées au CHU de Créteil

Génétique des schizophrénies et des troubles bipolaires

Le Mercredi 22 novembre 2006 de 17h30 à 20h, à la Maison Départementale des Syndicats, 11/13 rue des Archives à Créteil
Le Groupe hospitalier du CHU Créteil et l'INSERM U 513 présentent un rapport sur les recherches en cours en présence de Monsieur TOUSSAINT, Vice président du Conseil général du Val de Marne.

Objectifs et historique par le Professeur Marion LEBOYER
Génétique des schizophrénies par le Docteur Franck SCHURHOFF
Génétique des troubles bipolaires par les Docteurs Frank BELLIVIER et Bruno ETAIN

Tous les adhérents de l'Unafam sont invités à cette réunion d'information.

Retrouvez cette information auprès de votre délégation ou sur le site de l'Unafam Essonne :

<http://unafam.91.free.fr>

Horaires d'ouverture du siège

Etant donné l'absence de notre chargée de mission, Charlotte Paulze, nous devons restreindre, pendant plusieurs mois, le nombre de permanences assurées à Palaiseau.

Etant donné la disponibilité limitée des bénévoles celles-ci seront assurées :

Du lundi au jeudi de 14h30 à 17h (et le vendredi sur rendez-vous).

Rappel : le mercredi après-midi, tenue d'une permanence juridique.

Les permanences de Savigny (lundi 14h - 16h et mercredi 16h - 18h), Brétigny (mercredi 10h-12h) et Mennecy (pas d'horaire déterminé) continuent de fonctionner dans les conditions actuelles.

Les familles désirant rencontrer un accueillant doivent prendre rendez-vous au siège de l'Unafam Essonne à Palaiseau.

Après EVRY, une nouvelle *Cellule d'Alerte* se crée à COURCOURONNES

La maladie mentale qui touche environ 1% de la population, soit plus de 12.000 familles concernées dans le seul département de l'Essonne, crée des situations de souffrance pour les malades, mais aussi pour leur entourage. Les familles sont souvent impuissantes devant le refus du malade à reconnaître sa maladie, et par conséquent à se laisser soigner.

Depuis plusieurs années, sur l'impulsion d'une équipe de professionnels de la santé, pilotée par le Docteur PH. LEFEVRE, une structure dite « *Cellule d'Alerte* » s'est implantée sur EVRY.

Objet de la *Cellule d'Alerte*

Elle concerne les personnes adultes ayant besoin de soins psychiatriques, et refusant ces soins.

Elle établit un diagnostic et évalue la pertinence et l'opportunité d'hospitalisation sans consentement (HO ou HDT). Si tel est le cas, elle organise et coordonne les interventions nécessaires pour la réussite de cette hospitalisation. (élaboration du certificat médical circonstancié, arrêté du Maire, transport et accueil programmé aux Urgences de l'hôpital).

Ce dispositif ne concerne pas les troubles du comportement graves nécessitant une intervention immédiate ; ceux-ci continuent à faire l'objet d'une procédure particulière : arrestation par la police, réquisition d'un psychiatre par l'Officier de police judiciaire

Cette Cellule ne peut agir que sur la commune où elle est implantée.

Composition de la *Cellule d'Alerte*

Elle est composée :

- de membres permanents :
 - le Directeur des Solidarités et de la Santé, un responsable du service social de la Mairie, le responsable de la Police Municipale, le psychiatre responsable du CMP, le psychiatre responsable de DIAPSY 91, le médecin coordinateur de la cellule d'alerte et du Réseau
- ponctuellement de membres pouvant être associés :
 - Il s'agit de professionnels, assujettis dans leur fonction au droit de réserve et au secret professionnel, (médecins traitants, intervenants sociaux...) en fonction des éléments de connaissance de la personne concernée et de la nécessité d'échanger avec eux.

Comment s'est créée la *Cellule d'Alerte* de COURCOURONNES

Une famille de Courcouronnes ayant un enfant **adulte**, souffrant de troubles psychiques depuis plus de 12 ans, se trouvait régulièrement confrontée à des « crises » rendant difficile la vie de leur enfant et d'eux-mêmes. Ne reconnaissant pas sa maladie et refusant donc de se faire soigner, cet enfant majeur était néanmoins suffisamment lucide pour ne pas commettre d'incidents graves sur la voie publique, et mettre en danger la vie d'autrui ou la sienne. De ce fait, il était impossible à ses parents, selon la Loi et les freins administratifs inhérents, de le faire soigner sous contrainte, en déclenchant, seuls, soit une HO, soit une HDT.

Lors d'une journée organisée sur le thème « Santé mentale et prévention » à Evry, cette famille a rencontré le Docteur Ph. LEFEVRE, et découvert l'existence de la Cellule d'Alerte créée à EVRY.

Le contact fut établi avec le Maire de Courcouronnes, qui, déjà sensibilisé par des cas de santé mentale chez certains de ses administrés, a décidé à son tour, la création d'une Cellule d'Alerte dans sa commune.

Après plusieurs séances de travail entre toutes les parties prenantes, la Cellule d'Alerte fonctionnait !

Alors, pourquoi pas d'autres créations de *Cellules d'Alerte* en Essonne ?

Si l'un de vos proches est touché par la maladie mentale, et que vous vous sentez impuissant face à son refus de se faire soigner, la création d'une *Cellule d'Alerte* dans votre commune peut vous aider.

Cette création n'est ni facile, ni rapide, et nécessite notamment l'adhésion de votre Maire.

N'hésitez pas à contacter l'UNAFAM Essonne afin qu'elle vous assiste dans cette démarche.

Compte rendu de la sortie au château de Beauregard le 17 juin 2006



Selon la coutume nous nous sommes retrouvés quelques uns pour une journée de détente et de pré-vacances au château de Beauregard, près des Ulis.

Une guide conférencière nous attendait pour visiter le château, et un grand beau temps pour visiter le parc.

Situé au dessus de la vallée de la Salmouille et sur la plaine du Hurepoix nord, il offre de la terrasse un panorama splendide d'une étendue insoupçonnée. Le château a été construit au XVIIème siècle, accompagné d'un parc à la française. En 1879 le duc de Camoran, propriétaire, constitue une bibliothèque importante, toujours conservée par ses descendants.

La flânerie dans le parc permet d'admirer d'abord l'impressionnant pigeonnier de 4500 boulins (nids de pigeons), qui fournissait viande, œufs,

mais aussi et surtout l'indispensable «colombine», engrais préféré du potager. Celui-ci, toujours parfaitement tenu, procurait des herbes pour la cuisine, des plantes médicinales, des légumes rares. Sentir et admirer la délicatesse des rosiers anciens est une des délices de ce jardin, comme la contemplation des arbres majestueux et centenaires, séquoias, épicéas, chênes.



Les propriétaires prennent beaucoup de soin, avec l'aide d'un seul jardinier, à rénover et entretenir ces jardins. Le parc de Beauregard est aussi le lieu d'une fête des plantes très courue en Avril et Novembre.

Après cette promenade matinale de deux heures environ, la terrasse du restaurant de l'Yvette à Gif nous a accueillis dans une ambiance amicale.

Le bon temps est toujours trop court, et nous nous sommes séparés dans l'après-midi sans avoir pris le temps d'une promenade, pourtant incontournable, au bord de l'Yvette.

A l'année prochaine pour une autre découverte et une autre journée d'amitié en Essonne.



Le café-rencontre... Rappel



...est un lieu d'échange ouvert à tous. Y vient qui veut, quand il veut et l'expérience montre que ces réunions sans ordre du jour pré-conçu sont une bonne occasion, en particulier pour les nouveaux adhérents, de s'intégrer dans la communauté associative, d'échanger des expériences et, éventuellement, d'initier des actions en commun.

Aucune inscription n'est demandée, la partie «café» étant assurée par l'apport de chacun ou à tour de rôle de quelques boissons et éléments de goûter en commun.

Ces «Cafés-rencontre» fonctionnent actuellement à :

Orsay: Maison des associations – 7 Bd Maréchal Foch*
4^{ème} samedi du mois à 14h30

Savigny-sur-Orge: Salle Carnot – angle av. Carnot / av Charles de Gaulle
4^{ème} samedi du mois à 16h00 (**Attention , nouvel horaire**)

Crosne: Salle de réunion municipale – 22 av. Jean Jaurès
3^{ème} samedi du mois à 16h30

Il est né le footballeur...

Djibril est né dans la nuit du 5 au 6 septembre. Sa maman Charlotte et son papa sont ravis de cette arrivée.

En raison de l'indisponibilité temporaire de notre chargée de mission, les horaires d'accueil à Palaiseau sont légèrement modifiés : voir page 4 pour plus d'infos.



Agenda UNAFAM

Informations recueillies sur le site <http://www.unafam.org>

1er samedi de chaque mois : Permanence pour les frères et sœurs

de 14h à 17h - Lieu : Maison des usagers, Hôpital Sainte-Anne, rue de Cabanis, Paris

3 octobre 2006 : colloque «L'adolescent et son corps»

colloque organisé par Fil Santé jeunes - Lieu : Espace Reuilly 21 rue Hénard 75012 Paris

Renseignements et inscriptions : tél 01 44 93 44 64, fax 01 44 93 44 89 - www.epe-idf.com - Mel : colloque@epe-idf.com

10 octobre 2006 : «Accompagner les travailleurs handicapés vieillissants des ESAT - Pratiques et recommandations» colloque organisé par Chorumde 9h30 à 13h - Lieu : MGEN - 3 square Hymans 75015 Paris

Renseignements et inscriptions : 01 45 70 18 82 - www.chorum.fr - Mel : severine.marchais@chorum.fr

12 et 13 octobre 2006 : «Soin et Réhabilitation - l'audace d'une rencontre»

colloque organisé par Espoir 54 - Lieu : Foyer Culturel de Saint-Max, Place de l'Europe 54130 Saint Max

Renseignements et inscriptions : 03 83 85 52 72 - www.espoir54.org - Mel : colloque.espoir54@orange.fr

23-24-25 octobre 2006 : «Suicide et santé mentale»

colloque organisé par ERAP formations - Lieu : Palais des congrès - Le Mans

Renseignements et inscriptions : 02 43 87 25 38 - Mel : erapformation@aol.com

30 novembre 2006 : «Cap'ensemble : se rencontrer pour changer le regard»

Journée Insertion Handicap 2006 autour de 3 thématiques : 1) L'enfant handicapé est un enfant - 2) La personne handicapée est électrice et éligible - 3) La personne handicapée profite des loisirs et des vacances.

Lieu : Espace CAP 15 - Paris 15ème - Renseignements et inscriptions : www.chorum.fr

1er décembre 2006 : «Les marques du corps», colloque organisé par Enfances et Psy

Lieu : Espace Reuilly 21 rue Hénard 75012 Paris

Inscriptions et renseignements : tél 08 71 57 99 94 (boîte vocale) - Mel : colloques@enfancesetpsy.net

1er décembre 2006 : «Les besoins de soins des adolescents en souffrance, quelles réponses ?»

colloque organisé par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France

Lieu : salle Gaveau 45 rue de la Boétie 75008 Paris - Renseignements : 01 46 43 33 00

www.pepss.com/gti/0199/GTI_199_NEXANDCOM/8/ - Mel : congres@nex-com.com

4-5-6 décembre 2006 : «Usagers, Partenaires, Animateurs, Tous Thérapeutes ?»

7ème Rencontre Nationale des CATTP organisé par ERAP Formations

Lieu : FIAP Jean Monnet 30 rue Cabanis 75014 Paris - Renseignements et inscriptions : 02 43 87 25 38

Mel : erapformation@aol.com



30 avenue des Marronniers
91600 Savigny sur Orge
tél. 01 69 45 86 32

Notre association a réouvert ses portes depuis le 7 septembre. Nous proposons de nombreuses activités (arts plastiques, gym, poney, sorties, yoga, musique ...).

Nous sommes ouverts les lundi et jeudi de 9H à 17H et le mardi de 13H à 17H.

Une petite photo de l'activité poney offerte cette année par la Fondation France Télécom.





Le coin de l'ALVE

L'ALVE a fêté ses 15 ans...

Créée le 31 janvier 1991, l'ALVE a ouvert sa première maison 10 ans après et depuis, 3 autres maisons et 2 SAVS ont vu le jour. Et jamais jusqu'à ce vendredi 22 septembre, une grande fête n'avait réuni les différents protagonistes de l'association. C'est chose faite puisqu'à l'initiative de ses salariés, le quinzième anniversaire de l'ALVE a été fêté au château de Sillery de la Colonie Franco-Britannique. Salariés, résidents, usagers des SAVS et adhérents récents et anciens se sont retrouvés pour souffler les 15 bougies.

Ce fut un grand moment de convivialité au cours duquel, Joël Roche, son président fondateur, a été honoré et félicité pour l'œuvre accomplie pendant ses 15 années de présidence. Grâce à sa tenacité et l'aide des membres du conseil d'administration comprenant des médecins et des familles issues de l'Unafam, l'ALVE a pu créer le réseau d'accueil qui était souhaité depuis de très nombreuses années. La fête s'est terminée tard dans la nuit après le bal animé par nos résidents et salariés dans une «folle» ambiance. Rendez-vous est presque pris pour nous retrouver à nouveau à la demande des participants.

Merci à tous les «gentils organisateurs» qui ont su montrer ce qui fait l'esprit ALVE, le plaisir d'être ensemble.



Chers amis,

A l'occasion de la fête organisée pour commémorer les 15 ans de l'ALVE, le 22 septembre 2006, vous m'avez une nouvelle fois exprimé votre gratitude en m'offrant non pas un, mais deux cadeaux.

Le premier, un «Monopoly de l'ALVE», par sa conception et sa réalisation, est une petite merveille. Idée très originale et certainement longtemps méditée. Donc, vives félicitations à l'inventeur. Facture très soignée, donc compliments exceptionnels aux techniciens de fabrication et à leurs qualités d'artistes. Enfin, remerciements émus à tous.

Le second cadeau: CD des œuvres complètes de Mozart. Il me comble de satisfaction et mérite toute ma reconnaissance. En cette année Mozart, après un voyage en juin, avec Michèle, sur les rives du Danube, où revivent les souvenirs du divin Wolfgang Amadeus, cette collection arrive à point nommé. 170 CD, alors que ma collection personnelle n'en comptait que... 18 !

Encore merci à tous pour ces délicates attentions qui m'incitent, si besoin est, à perseverer dans mon soutien à tous les acteurs de l'ALVE.

Joël ROCHE

Les permanences d'accueil de l'UNAFAM en Essonne (sauf jours fériés et mois d'août)

Il est recommandé, si possible, de téléphoner
préalablement au siège de l'UNAFAM Essonne, pour
prendre rendez-vous au
01 64 46 96 21

BRETIGNY-sur-ORGE

CCAS 29 rue E. Branly
Mercredi 10h - 12h
sur rendez-vous

MENNECY

CCAS
avenue de la Jeannotte
tous les jours sauf le mardi
sur rendez-vous

SAVIGNY-sur-ORGE

4 av. Charles de Gaulle
Lundi 13h30 - 15h30
Mercredi 16h - 18h
et sur rendez-vous

PALAISEAU

4 rue d'Ardenay
Voir ci-dessous

Une psychologue peut recevoir les familles,
sur rendez-vous, à Palaiseau

La représentation institutionnelle de l'Unafam en Essonne

* Commission permanente du Conseil Départemental Consultatif pour les Personnes Handicapées (CDCPH)

-> J. DYBAL/Ph. HARGOUS

* Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques (CDHP) -> D. PRIOLET

* Conseil d'administration :

- Hôpital B. Durand à Etampes

-> J.C. MATHA et J. RAMEL

- Hôpital F. Manhès à Fleury Mérogis

-> Y. FOUQUET

- Hôpital de Longjumeau

-> A. GENEST

- Hôpital d'Orsay

-> C. LOOTENS

* Conseil d'administration UDAF

-> P. BREMARD et M. HUILIZEN

* Caisse Primaire d'Assurance Maladie

-> M. HUILIZEN et C. LOOTENS

* Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA)

-> C. BUSSON et M. HUILIZEN

U.N.A.F.A.M. Section de l'Essonne Horaires d'ouverture du siège (hors jours fériés)

* uniquement sur rendez-vous

	Après-midi
Lundi	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	14 h 30 - 17 h 00
Mercredi	14 h 30 - 17 h 00
Jeudi	14 h 30 - 17 h 00
Vendredi	14 h 30 - 17 h 00*

Président délégué

Jean-Claude MATHA

Vice-Président : Jean LEFEVRE

Secrétaire : Christine LOOTENS

Trésorier : Francis DECLERCQ

Membres : Ph. HARGOUS - J. DYBAL

Le bureau se réunit chaque 1^{er} mercredi
du mois à 17h au siège,

4 rue d'Ardenay - PALAISEAU.

Les bénévoles responsables d'une
activité ou d'une représentation sont
plus spécialement invités à y participer,
ainsi que les adhérents qui souhaitent
y intervenir.